



Offre de stage

Règlementation et développement de la filière viticulture biologique

Contexte

Créée en 1978 afin de porter la voix des producteurs biologiques, la FNAB est à ce jour le seul réseau professionnel agricole spécialisé en agriculture biologique en France. Elle se compose d'une fédération nationale et de groupements régionaux et départementaux répartis sur tout le territoire national. Pour en savoir plus : www.fnab.org

La FNAB recrute un(e) stagiaire pour mener une mission concernant deux sujets réglementaires en viticulture biologique : le sujet de la réglementation des plants viticoles en bio et le sujet de la gestion du risque en viticulture biologique.

Description du stage et objectifs

Vous aurez la charge de mener un travail d'analyse réglementaire concernant la filière viticole biologique. Vous participerez à l'élaboration de la stratégie et du positionnement de la FNAB sur différents sujets :

- Premier sujet : analyse de l'évolution du contexte réglementaire de la production de plants viticoles pour la filière bio et de ses conditions de développement via une analyse réglementaire et des enquêtes auprès des acteurs de la filière. Vos travaux seront valorisés lors d'un séminaire professionnel dédié à la question du matériel végétal en viticulture biologique fin novembre 2018. Vous participerez activement à l'élaboration de ce séminaire.
- Deuxième sujet : la gestion du risque en viticulture biologique : état des lieux des pratiques, des systèmes assurantiels et des réglementations en vigueur (*contamination, dégâts du gibier, assurance climat*).

Finalité du stage

Apporter un éclairage juridique et stratégique sur ces deux sujets

Missions et méthodologie attendues

Mission 1 : La gestion du risque en viticulture biologique (juillet-août)

L'objectif ici est de venir renforcer l'analyse sur la gestion du risque en agriculture déjà en cours mais sur le volet viticole. En effet, la filière dispose de procédures séparées du reste de l'agriculture. Par exemple, le dispositif de « calamité agricole » ne s'applique pas à la viticulture. Il s'agit ici de compléter l'analyse déjà réalisées par la FNAB et de proposer une stratégie d'action pour une meilleure prise en compte de l'agriculture biologique dans ce dossier.

Mission 2 : la filière des plants viticoles et la bio (septembre-décembre)

Action 1 : Recherches bibliographiques :

- Organisation de la filière pépinière viticole en France
- Règlementation de la production et de la vente de plants viticoles
- Croisement avec la réglementation AB

Action 2 : Enquête auprès des vignerons bio et pépiniéristes de France



Offre de stage

Règlementation et développement de la filière viticulture biologique

- Elaboration du questionnaire
- Traitement des données
- Entretiens complémentaires, recueil de témoignages
- Analyse qualitative des données
- Rédaction d'un document synthétique des résultats de l'enquête

Action 3 : Participation à l'organisation d'un colloque national

- Construction du programme du colloque : recherche des intervenants, élaboration du déroulé, prises de contacts, etc.
- Gestion logistique de l'organisation du colloque : salle, invitations, prestataires extérieurs, relations presse, etc.
- Préparation d'une présentation des enjeux et des résultats de l'enquête

Action 4 : Proposition d'une feuille de route pour le réseau FNAB en fonction des résultats observés
Transversal : co-animation d'un comité de pilotage «plants bio» qui assurera le suivi des travaux.

Profil

- M1 ou M2 en droit rural, sciences politiques (autre cursus possible)
- Intérêt pour les questions réglementaires, idéalement en lien avec le milieu viticole
- Intérêt pour l'agriculture biologique
- Forte autonomie, rigueur, esprit d'analyse et de synthèse, bonnes capacités rédactionnelles, capacité d'organisation et de travail en équipe, aisance relationnelle
- Bonne maîtrise des outils informatiques

Conditions

- Durée du stage : idéalement 6 mois à temps plein / les candidatures pour un temps partiel et/ou une durée inférieure de stage pourront être étudiées
- Date de démarrage souhaitée : juillet 2018 / possibilité de démarrer en septembre si plus approprié
- Possibilité de scinder le stage en deux stages, un par mission (mission 2 : juillet-aout, mission 1 : sept-dec)
- Gratification légale + tickets restaurants
- Convention de stage obligatoire
- Lieu de travail : Paris (11 ème)

Contact

Candidature (CV et lettre de motivation) sous format électronique uniquement, à l'attention de Mme Diane Pellequer - dpellequer@fnab.org - avec en objet « stage viticulture bio » **avant le 18 mai 2018**